CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme » par des particuliers

auprès du Camping Le Fief Melin

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le camping Le Fief Melin, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales de vente ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée.

Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

Coordonnées du Prestataire :

- Nom du terrain de camping : Camping Le Fief Melin
- Forme juridique : SAS Camping Caravaning Le Fief Melin
- Inscription au RCS : 323 622 175 R.C.S. La Rochelle
- Adresse postale : 48 rue des Alizés – La Gaconnière – 17480 LE CHATEAU D'OLERON
- Téléphone : +33 5 46 47 60 85
- Email : contact@campingfiefmelin.com
- Site Internet : www.campingfiefmelin.com

DEFINITIONS :

COMMANDE ou **RESERVATION** ou **LOCATION** : Achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HEBERGEMENT : Tente, caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping Le Fief Melin , exploité par SAS Camping Caravaning Le Fief Melin ('le Prestataire'), aux clients non professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet www.campingfiefmelin.com ou par téléphone, courrier postal ou électronique, ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site Internet www.campingfiefmelin.com.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

Camping Le Fief Melin - 48 rue des Alizés – La Gaconnière – 17480 LE CHÂTEAU D'OLÉRON

ARTICLE 2 – RESERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

La réservation d'un emplacement ou d'un hébergement se fait via l'interface de réservation en ligne disponible sur le site internet www.campingfiefmelin.com. Le client indique les dates de séjour, et le nombre de personnes. L'interface propose ensuite les hébergements disponibles. Le client choisit le type d'hébergement ou d'emplacement et communique par la suite les informations nécessaires à la finalisation de la réservation (nom, prénom, âge, date de naissance des différents participants, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone portable). Le client peut ensuite choisir les options (électricité, location de réfrigérateur, location de draps, etc) pouvant entraîner un coût supplémentaire indiqué en face de chaque option. Le client pourra ensuite finaliser la réservation en réglant un acompte. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Prestataire par le Client de l'acompte de la commande et par l'envoi au Client par le Prestataire de la confirmation de l'acceptation de la commande, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services. Toute Commande passée sur le site internet www.campingfiefmelin.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire. Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.campingfiefmelin.com, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet www.campingfiefmelin.com ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet www.campingfiefmelin.com, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Au tarif de base viendront s'ajouter les frais de dossier, ainsi que la taxe de séjour et l'éco-participation, qui sont toutes deux calculés par personne et par nuitée.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris les frais de réservation et les taxes (taxe de séjour et éco-participation).

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client au plus tard à son arrivée au camping lors du premier jour de son séjour.

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la Communauté de Communes de l'Ile d'Oléron, n'est pas incluse dans les ans tarifs. Son montant est déterminé par personne de plus de 18 ans et par nuitée et peut varier d'une saison à une autre. Elle est à acquitter lors du paiement du Service ou à l'arrivée du Client au camping et figure distinctement sur la facture.

3.2. ECO-PARTICIPATION

L'éco-participation n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne de plus de 3 ans et par nuitée et peut varier d'une saison à une autre. Elle est à acquitter lors du paiement du Service ou à l'arrivée du Client au camping et figure distinctement sur la facture.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTE ET SOLDE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client. Un acompte correspondant à 25% du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il devra être réglé dès la passation de la commande via l'interface de réservation en ligne disponible sur le site internet www.campingfiefmelin.com, ou par tout autre mode de règlement (chèque, chèques vacances, carte bancaire, virement) si la commande a été passée par téléphone ou directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services. Il sera déduit du montant total de la commande. L'acompte ne fera l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire en cas d'annulation du séjour du fait du Client.

Le solde du séjour devra être réglé intégralement 30 jours avant la date d'arrivée concernant les réservations d'hébergement et d'emplacements (sous peine d'annulation de cette réservation). Dans le cas où la réservation est effectuée à moins de 30 jours de la date d'arrivée, le Client devra donc régler la totalité du séjour à la réservation (sous peine d'annulation de cette réservation).

4.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Prestataire des sommes dues.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

L'hébergement pourra être occupé à partir de 15h00 le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 10h00 au plus tard le jour du départ.

L'emplacement pourra être occupé à partir de 15h00 le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 12h00 au plus tard le jour du départ.

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les emplacements doivent être rendus vides de tout objet et/ou détritus.

Les hébergements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra s'acquitter d'une somme forfaitaire correspondant à un forfait ménage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remise en état immédiate aux frais du locataire. A défaut, la caution demandée en début de séjour fera l'objet d'un prélèvement correspondant aux frais engendrés par la dégradation.

5.2. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie de 500 € est exigée du Client le jour de la remise des clés et lui est rendue le jour de fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Un état des lieux de sortie aura lieu le jour du départ.

Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

ARTICLE 6 – RETARD ET INTERRUPTION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

ARTICLE 7 – OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

Le client est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc…). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client.

7.2. PERSONNES MINEURES

Les personnes mineures pourront effectuer un séjour à condition d'être accompagnées de leurs parents ou tuteur légal.

7.3. ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés, sous la responsabilité de leurs maîtres. Leur nombre est cependant limité et leur accueil peut être facturé moyennant un forfait jour ou semaine selon l'hébergement occupé. Dans certains hébergements, les animaux ne sont pas acceptés.

Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas acceptés au sein de l'établissement.

7.4. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

Chaque client en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

ARTICLE 8 – OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE - GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 8 jours à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.campingfiefmelin.com du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 9 – DROIT DE RÉTRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 10 – CAS DE FORCE MAJEURE

On entend par force majeure, tout évènement extérieur aux parties, présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable rendant impossible l'exécution de tout ou partie des obligations prévues au contrat par l'une ou l'autre des parties.

La force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations des parties ; celles-ci supportant la charge des frais leur incombant. De ce fait, le camping ne pourra être tenu responsable des éventuelles conséquences et effets en découlant. Il en est de même en cas de survenance de nuisances venant perturber, interrompre ou empêcher le séjour des clients (ex : inondation, coupure générale d'électricité, de gaz, d'eau, mesures gouvernementales d'ordre sanitaire) ; étant entendu que les clients seront informés de ces éventuelles nuisances, à la seule condition que le camping en ait été préalablement informé. Le camping pourra alors se trouver dans l'obligation de modifier partiellement ou totalement leurs services (fermeture partielle ou totale du camping, d'un équipement de type piscine ou restaurant…) sans que le client ne puisse être en mesure de solliciter le versement d'une quelconque indemnité.

ARTICLE 11 – PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il poursuit les finalités suivantes :
  - la prospection ;
  - la gestion de la relation avec ses clients et prospects ;
  - l'organisation, l'inscription et l'invitation à des évènements du Prestataire ;
  - le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients ;
  - la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.
- soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
  - la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption ;
  - la facturation ;
  - la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : lefiefmelin@wanadoo.fr ;
- ou par courrier postal à l'adresse suivante : Nom, prénom Dénomination sociale Adresse postale accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 12 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site Internet www.campingfiefmelin.com est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 13 – DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 14 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation.

ARTICLE 15 – INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait, pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.campingfiefmelin.com ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

ARTICLE 16 – DÉROGATION

La dérogation ponctuelle de ces conditions générales de vente ne donne pas issue à une dérogation acquise. Le camping se réserve le droit de changer ce règlement à tout moment, il deviendra imposable dès les modifications effectuées.